

La Gazette de Soré

Journal Bi-Hebdomadaire Politique, Commerciale, Agricole et Littéraire.

G. I. BARTHE, Propriétaire et Rédacteur.

PUBLIE DANS LES INTERETS DU DISTRICT DE RICHELIEU.

Jon. CHENEVERT, Imprimeur.

HISTOIRE
 LA LITTÉRATURE CANADIENNE,
 PAR
ED. LAREAU,
 A VENDRE A LA LIBRAIRIE
 DE
LA GAZETTE DE SOREL.
 Prix..... \$2.00.
 Sorel, 27 Fév. 1874.—jno.

17 CHEVAUX
 A VENDRE.
 Seront vendus, Mardi, le 17 Mars prochain, chez M. Prisque Péloquin, à St. Roch de Richelieu, 17 magnifiques chevaux de 4 ans, parmi lesquels se trouve un beau span de jumelle blonde et un magnifique étalon sous poil gris, de 5 ans. Tous ces chevaux sont sains et des meilleurs races. La vente commencera à 10 heures.
 St. Roch, 25 février 1874.—lm.

A VENDRE.
 Une superbe ferme dans la paroisse de la Rivière-du-Loup, concession du petit bois, d'environ cent trente arpents en superficie, bien bâtie, sur le grand chemin qui conduit de Berthier à Trois-Rivières; il y a d'excellente eau à dix pas de la maison, aussi du bois de chauffage et de construction à chaque bout de la terre en quantité suffisante pour les besoins de la ferme.
 Conditions faciles. S'adresser, au village de la Rivière du Loup, à
L.S. BARBEAU,
 Maître de Poste.
 25 février 1874.—6in.

A Louer.
 Un magnifique magasin de 27 x 50, à trois étages, avec deux vitrines et porte privée, très approprié pour une grocery ou autre branche de commerce; situé
RUE DU ROI,
 PLACE DU MARCHÉ PRINCIPAL,
 et actuellement occupé par ERN. TURCOTTE.
 Sorel, 25 février 1874.—jno.

DEUX MAGASINS A LOUER.
 Le soussigné informe le public qu'il a deux magasins à louer, dont un en bois et l'autre en briques, avec cave, hangar, etc.
 Les deux magasins sont situés sur la Rue King, un peu en haut du moulin de M. Saxton, à l'ancienne place de F. X. Comtois, dans une bonne place pour le commerce, surtout en été, par rapport à la navigation.
 Possession immédiate. S'adresser à
Fus. LABELLE.
 Sorel, 25 Fév. 1874.—jno.

A vendre.
 Une maison en bois à un étage, contenant deux logements, sur la rue St. Philippe, en la Cité des Trois-Rivières, avec un grand terrain.
 —Aussi—
 Un superbe jardin, en la Cité des Trois-Rivières, sur la rue Modeste, au arrière de la Cathédrale.
 —Aussi—
 Six lots de terre en bois debout, étant les lots nos. 62, 53, 54, 55, 60 et 61, de la concession sud-ouest de la Côte St. Michel, sur la rivière St. François, en la paroisse de St. Zéphirin de Courval.
 —Aussi—
 Trois terres, en culture et en bois, étant la moitié indivise des lots nos. 63 et 64, moitié sud-est des nos. 65 et 66 de la concession de la Côte St. Michel, sur la Rivière St. François. Le tout à des conditions faciles. S'adresser à
M. E. HART.
 Trois-Rivières 28 janvier 1873.—jno.

AVIS.
 Toutes personnes endettées envers la succession de feu Henri Andet dit Lapointe ou qui ont des réclamations contre icelle succession, sont notifiées, par le présent avis, de payer ou de produire leurs dites réclamations, sous un délai de un mois entre les mains de
PIERRE BAZIN, Eor., Notaire,
 St. Ours
 Par ordre de l'Exécuteur-Testamentaire.
 14 Fév. 1874.—lm.

GRAINES
JARDINS ET FLEURS.
 Expédiées par la maille à aucun endroit du Canada.
 Notre chronique "Les quatre Frères" une magnifique gravure de salon 17 x 22 pouces, est envoyée sans frais à tous ceux qui nous favorisent d'une commande au montant de \$5.
 Ecrites pour un Catalogue, que nous expédions gratis par la maille à tous ceux qui le désirent.
CHASE BROTHERS & BOWMAN,
 GRANTVILLE,
 Oshawa, Ont.
 Sorel, 31 janvier 1874.—3



Dr. J. Walker's California Vinegar Bitters made chiefly from the native herbs found on the lower ranges of the Sierra Nevada mountains of California, the medicinal properties of which are extracted through the use of Alcohol. The question is: "What is the cause of the unparalleled success of VINEGAR BITTERS?" Our answer is, that they remove the cause of disease, and the patient recovers his health. They are the great blood purifier and a life-giving principle, a perfect Renovator and Invigorator of the system. Never before in the history of the world has a medicine been compounded possessing the remarkable qualities of VINEGAR BITTERS in healing the sick of every disease man is heir to. They are a gentle Purgative as well as a Tonic, relieving Congestion or Inflammation of the Liver and Visceral Organs, in Bilious Diseases.

The properties of DR. WALKER'S VINEGAR BITTERS are Aperient, Diaphoretic, Carminative, Nutritious, Laxative, Diuretic, Sedative, Counter-Irritant, Sadorific, Alterative, and Anti-Bilious.

W. H. McDONALD & CO.,
 Druggists and Gen. Agts., San Francisco, California, and of Washington and Charlton Sts., N. Y. Sold by all Druggists and Dealers.

Tot ce qu'il vous faut EN FAIT DE LIBRAIRIE
 —Aussi—
Nouveaux Patrons DE TAPISSERIE
 A meilleur marché que jamais.

Achetez au comptant: a vendre de meme.
 —Aussi—
VENEZ VOIR A LA LIBRAIRIE DE LA GAZETTE DE SOREL.
 Sorel, 2 juillet 1873.—jno.

T. NETTLETON,
 PHOTOGRAPHE.
 A l'honneur d'informer le public de la ville de Sorel et des paroisses environnantes, qu'un séjour de quelques mois à Montréal pour se perfectionner dans les nouvelles branches de son art, il est revenu s'établir à Sorel, à son ancienne place, et qu'il exécutera toutes espèces de photographies de manière à satisfaire les plus difficiles. N'ayant rien épargné pour mettre sa nouvelle galerie sur un bon pied, il espère que le public lui en tiendra compte et qu'il lui accordera tout l'encouragement possible.
 Une visite est respectueusement sollicitée.
T. NETTLETON.
 Sorel, 24 Février 1874.—jno.

Terre A Vendre.
 Une terre située en la paroisse de St. Aimé, Rivière St. Louis, de 3 arpents de front, sur 28 de profondeur, dont les deux tiers en culture et le reste en bois debout, avec une bonne maison en bois, hangar, écurie, remise, grange, four, etc., le tout couvert en bardeau et en très bon ordre.
 —Aussi—
 Une pointe de terre qui tient aux trois arpents ci-dessus, comprenant une prairie sur laquelle on récolte de 800 à 1,000 bottes de foin, ainsi qu'un pécage pour une vingtaine d'animaux (bêtes à cornes), et dont le reste est aussi en bois debout. L'acquéreur pourra acheter le tout ensemble ou un seul de ces deux lots.
 Conditions faciles.
 S'adresser à
ALEXANDRE LAVALLÉE,
 St. Aimé, 4 mars 1874.

WURTELE & BEAULAC
 MARCHANDS DE
Bois de Sciage, Bois de Dimension et Bois de chauffage.
 Ils ont toujours en mains: Bois de Sciage de Pin, Épinette et Fruche, de toutes descriptions. Bois de dimension d'Épinette et Fruche de différentes épaisseurs et longueurs.
LATTES ET BARDEAUX SCIES
 FICHES DE CÈVRE ET PLANCHES À CLÔTURES.
 Bois de chauffage, de différentes qualités.
LE TOUT A DES PRIX RÉDUITS.
CLOS.—Au dépôt du chemin à l'Église, près de l'Église Paroissiale.
 Sorel, 24 décembre 1873.—jno.

Feuilleton de "La Gazette de Sorel"
 Du 14 Mars 1874.

NANETTE.

CONTE A MA PETITE FILLE.
 **
 LA FERME-AUX-ROSES.

Il y avait une fois une petite fille qui s'appelait Nanette. A peine âgée de huit ans, elle savait déjà par son adresse et son bon vouloir se rendre utile dans la maison, en aidant sa maman dans les soins du ménage; car celle-ci n'avait pas de serrant. Une chose seulement paraissait étrange: c'est que leur petite maisonnette, qui était loin, bien loin des autres habitations de cette contrée, s'était élevée comme par enchantement. Un beau matin, les habitants du bourg voisin, en se rendant à la loire furent tout étonnés d'apercevoir à travers du treillage vert, la blanche maisonnette de la fermière. Cette circonstance avait bien un peu jeté l'alarme parmi cette naïve population, mais petit à petit les craintes avaient disparu, et la fermière et la maisonnette n'exaltaient plus qu'une curiosité presque pardonnaible et qui, du reste, allait s'affaiblissant de jour en jour. On appelait cette ferme la Ferme-aux-Roses, à cause de l'immense quantité de rosiers et de Lauriers-roses toujours en fleur qui l'entouraient.

Nanette était une jolie et gentille enfant. Sa petite bouche riait toujours et ses grands yeux intelligents et vifs exprimaient surtout la douceur et la bonté.

Souvent, après avoir donné aux travaux que lui permettait son âge les heures qu'elle devait consacrer, on pouvait la voir courir et sauter comme une jeune biche dans les allées du jardin qui se trouvait en arrière de la maisonnette. Légère comme les papillons qu'elle poursuivait, elle folâtrait à travers les bandes fleuries de l'enclos et puis, tout à coup s'arrêtait en regardant tristement la campagne au-delà du treillis qui entourait le jardin. Pourquoi donc la jolie et joyeuse Nanette s'attristait-elle ainsi en regardant par-delà les barrières qui bornaient leur ferme? Sa maman lui avait défendu d'aller s'ébattre plus loin que les limites tracées par la clôture à claire-voie, au-delà de laquelle Nanette regardait toujours avec chagrin. L'herbe lui paraissait, là, plus épaisse et plus verte que celle du jardin de sa maman. Les fleurs qui émaillaient la prairie, lui semblaient plus brillantes que celles qui s'offraient à sa main et qui bordaient les allées qu'elle parcourait. Les papillons avaient sur leurs ailes mille couleurs qu'elle ne découvrait pas chez ceux qui voltigeaient autour de sa charmaleté. Il y en avait un en particulier d'une grandeur peu commune qui, presque tous les jours pendant que la petite Nanette gambadait dans le jardin, se posait sur la fleur la moins élevée d'un Laurier-rose, et semblait prendre plaisir à étendre ses ailes et à étaler aux rayons brillants du soleil, les paillettes nacrées qui recouvraient les plumeuses teintes de bleu, de rouge et d'or qui s'y mélaient à l'envi. Nanette le connaissait bien. Plus d'une fois, elle avait été tentée de passer par dessus la clôture pour s'emparer du beau papillon et l'emporter chez elle. Mais, jusque-là, elle avait résisté à la tentation en songeant au chagrin qu'éprouverait sa pauvre maman si elle désobéissait. Un jour, elle espérait qu'un jour ou l'autre quelque légère brise forcerait le beau papillon à venir en dépit de la barrière; mais elle attendit en vain. Le papillon, c'était un papillon commun, n'en voit guère, fidèle à la fleur du Laurier, oubliant que l'espace était là et qu'il pouvait y faire en liberté ses capricieuses excursions. Quel charme le retenait?

Un jour que, tentée plus que d'ordinaire d'avoir en sa possession le beau papillon du Laurier-rose, Nanette avait demandé à sa maman la permission de franchir la palissade, la fermière, pourant à peine déguiser son émotion, lui avait répondu: "Moment, aie confiance en moi et crois bien que ce n'est pas par caprice que je t'interdis la campagne qui se trouve au-delà de la ferme. Bien des dangers que tu ne peux ni prévoir ni comprendre, nous menacent en dehors de cette enceinte. Ne songe donc pas à t'éloigner: il nous arriverait malheur."

La petite Nanette eut un peu peur: elle promit d'obéir, et, comme d'ordinaire, elle était une bonne petite fille, sa maman, inquiète dans le premier moment, crut à sa promesse et continua de la laisser courir dans le jardin.

Il y avait à la ferme-aux-roses un petit chien, blanc comme la neige, dont les longs poils soyeux et brillants comme des fils d'argent courraient toute la tête: ce qui n'empêchait pas qu'on pût voir, au moindre de ses gracieux mouvements, deux petits yeux qui perçaient ce léger voile et qui avaient l'éclat du diamant. Ce petit chien était bien vraiment le plus charmant petit animal que l'on puisse imaginer. Doué d'un instinct qui ferait envie aux chiens de nos jours, Blanc (c'était son nom) arrangeait lui-même tous les soirs sa petite couche près du lit de Nanette. Il rapprochait avec ses petites pattes la douillette de fin drap sur laquelle il passait ses nuits, et relevait les petites couvertures qui la recouvraient. Elles étaient cependant d'un tissu bien léger; car, avec la toilette qu'il tenait de la nature, il n'avait guère besoin de couverture. Le matin, avant que la fermière et la gentille Nanette eussent laissé leur lit, la petite couche de Blanc était proprement arrangée sans qu'aucun autre que lui s'en fût mêlé. Un instinct aussi rare était, sans doute, un des plus beaux dons que les fées eussent pu faire à Blanc; mais là ne s'étaient pas bornées leurs largesses: il était aussi bon qu'il était blanc.

Il y avait à la ferme-aux-roses un petit chien, blanc comme la neige, dont les longs poils soyeux et brillants comme des fils d'argent courraient toute la tête: ce qui n'empêchait pas qu'on pût voir, au moindre de ses gracieux mouvements, deux petits yeux qui perçaient ce léger voile et qui avaient l'éclat du diamant. Ce petit chien était bien vraiment le plus charmant petit animal que l'on puisse imaginer. Doué d'un instinct qui ferait envie aux chiens de nos jours, Blanc (c'était son nom) arrangeait lui-même tous les soirs sa petite couche près du lit de Nanette. Il rapprochait avec ses petites pattes la douillette de fin drap sur laquelle il passait ses nuits, et relevait les petites couvertures qui la recouvraient. Elles étaient cependant d'un tissu bien léger; car, avec la toilette qu'il tenait de la nature, il n'avait guère besoin de couverture. Le matin, avant que la fermière et la gentille Nanette eussent laissé leur lit, la petite couche de Blanc était proprement arrangée sans qu'aucun autre que lui s'en fût mêlé. Un instinct aussi rare était, sans doute, un des plus beaux dons que les fées eussent pu faire à Blanc; mais là ne s'étaient pas bornées leurs largesses: il était aussi bon qu'il était blanc.

C'était le compagnon ordinaire et unique des jeux de Nanette. Il la suivait partout et ne la perdait de vue que lorsque la fermière l'envoyait chercher à l'autre bout de la ferme, les deux vaches qui les nourrissaient de leur lait.

Quand Nanette faisait sa petite toilette les jours de fête, Blanc ne négligeait pas la sienne et, après avoir trempé sa belle robe blanche dans l'eau limpide d'un ruisseau qui coulait non loin de là, il secouait au soleil sa brillante toison et revenait sautiller auprès de sa petite amie. Nanette aussi l'aimait bien, et Blanc avait à table une petite place à côté de la sienne, de mère que sa couche touchait au lit de l'enfant.

LE PAPILLON DU LAURIER-ROSE.
 Quelques semaines s'étaient écoulées depuis la demande que Nanette avait faite à sa maman au sujet de l'enclos. Celle-ci s'était complètement tranquillisée sur le compte de sa chère Nanette. La petite continuait toujours ses jeux en jetant tous les regards d'envie, sur le joli papillon qui faisait miroiter au soleil ses ailes diaprées comme pour l'éblouir. Elle n'osait pas trop le regarder, de peur d'être tentée trop fort et de céder peut-être à cet attrait. Elle se disait pourtant quelquefois: "Mais pourquoi donc maman, qui est si bonne, me défend-elle de passer la barrière de l'enclos de la ferme-aux-roses? Il n'y a pourtant rien de bien effrayant dans cette belle prairie où je vois tant et de si belles choses!"

Cette idée lui venait souvent à la tête, et, au lieu de la repousser comme elle aurait dû le faire, elle se familiarisait avec elle, et peu à peu sa curiosité la conduisit à penser qu'après tout, une désobéissance n'est pas un si grand mal, et qu'ensuite sa mère ne saurait pas qu'elle avait violé ses ordres. Il faut le dire à sa louange, elle n'avait pas songé à mentir, mais elle allait s'y trouver entraînée comme malgré elle.

Un jour donc, le soleil brillant de son plus vif éclat et répandant sur les fleurs et la verdure ses plus viridians rayons Nanette partit avec le petit chien pour faire sa course ordinaire au jardin. Elle était bien joyeuse, mais Blanc paraissait triste et semblait présenter quelque malheur. Si l'inconscience Nanette se fut retournée, elle eût, sans doute, remarqué l'abattement de Blanc et peut-être se serait-elle aperçue que, sous sa blanche crinière, de grosses larmes s'échappaient de ses yeux: elle n'y fit pas attention. Arrivée près de la palissade, elle s'apprêtait à l'escalader. Cette fois sa résolution était prise et le papillon du Laurier-rose

donnait le vertige. Elle en était au moment de se laisser choir de l'autre côté, lorsqu'elle se sentit arrêtée par quelque chose. Elle se retourna et vit Blanc qui avait saisi avec ses dents un ban de sa robe, et qui, arc-bouté sur ses petites pattes, faisait des efforts impuissants pour la retenir. Elle hésita, mais, ayant jeté un coup d'œil au papillon du Laurier: "Va-t'en, cria Nanette, va-t'en de suite et laisse-moi. Le pauvre Blanc, voyant qu'il ne pouvait opposer aucun obstacle sérieux au dessein de Nanette, reprit pitoyablement le chemin de la maison. Nanette, débarrassée de Blanc, sauta lestement dans la belle prairie et, s'approchant du Laurier sur lequel était posé l'objet de sa convoitise, elle tendit sa petite main pour s'en saisir, mais il était déjà loin. Elle le suivit longtemps des yeux, puis il disparut tout à fait à sa vue. Il fallait revenir. Nanette, désappointée, passa la barrière comme la première fois. Elle sentit seulement alors que ses jambes étaient déchirées par des épines: ce qui ne l'empêcha pas de se rendre à la maison, où elle trouva sa maman pâle et tremblante. Elle n'osa pas s'informer de la cause de cette émotion, tant elle redoutait que sa maman ne connût déjà sa désobéissance.

—As-tu passé la barrière de la ferme-aux-roses, demanda la fermière en faisant un effort pour articuler ces paroles?
 —Non, ma bonne maman, balbutia Nanette en rougissant.
 —Pourquoi donc Blanc t'a-t-il quittée si tôt et est-il revenu si triste à la maison?
 —J'imagine qu'il était fatigué de sauter, maman.
 Et elle détournait sa vue du petit chien: elle craignait de trouver en lui un accusateur. La fermière aperçut alors quelques gouttes de sang qui tranchaient sur les bas blancs de la petite.

—Comment l'est-tu donc ainsi déchiré, mon enfant?
 —Je me serais accrochée à quelqueun des rosiers qui bordent les allées du jardin, répondit Nanette.
 Les vives se touchent et l'un entraîne facilement l'autre. C'est presque toujours pour se soustraire au chatiment qu'on se fautive ou à la honte qu'on éprouve, que l'on se prête au mensonge. Si la première faute avait été évitée, la seconde serait devenue inutile.

La soirée se passa tristement. Chacun se sentait mal à l'aise. Blanc se coucha, ce soir-là, de bonne heure et oublia d'arranger ses couvertures. Nanette se retira ensuite et passa la nuit à rêver de son beau papillon, qu'elle voyait dans ses songes grandi de moitié et dix fois plus gracieux et plus brillant que dans la réalité. L'avenir en sa possession, pour l'admirer à son aise, étant un but auquel il lui paraissait impossible de renoncer.

LA FÉE "VILAINE."
 Le lendemain, la fermière devait aller au bourg dont j'ai parlé plus haut pour n'en revenir que le soir. Elle laissa donc la maison à la garde de Blanc et de Nanette, recommandant bien à celle-ci de ne pas même descendre au jardin pendant son absence. Nanette promit et la fermière s'en alla.

Aussitôt qu'elle se fut assez éloignée de la ferme-aux-roses pour ne plus voir ce qui s'y passait, Nanette partit, malgré les cris plaintifs du petit chien, qui gémissait pitoyablement. Le papillon était sur le Laurier: elle enjamba hardiment la palissade, tendit vivement la main et s'en saisit. Au même instant, un horrible craquement suivi d'un hurlement triste et prolongé se fit entendre. Le papillon s'échappa de ses mains, et elle se trouva en présence d'une petite vieille tout à fait et toute sale, qui lui dit: "Vois ce qu'on peut produire de désobéissance et ton mensonge. Nanette, est-tu contente?... Pour moi, je suis charmée. Tu m'as délivrée de la fée "Parfaite" qui prenait soin de toi, et qui veillait à ce que tu ne tombasses point dans les pièges que je tendais pour te surprendre. Maintenant je te laisse dans ce beau pays. Tu n'as plus le barrière qui t'empêchait d'aller si loin, mais, chère niaise, jusqu'à ce que tu sois revenue, cela te fera plaisir, n'est-ce pas?... Je suis si jolie!... si bonne!... si gentille!... si propre!"

Et en disant ces mots, elle parut se rapetisser encore et disparut enfin tout à fait, laissant la pauvre Nanette seule, éperdue et saisie d'une indicible terreur. Elle regarda autour d'elle la maisonnette et la ferme-aux-roses avaient disparu. Il n'en restait qu'un amas de décombres déjà noircis comme si ces ruines eussent été là depuis des siècles. Toute la campagne avait changé d'aspect. Les rosiers qui encadraient la maisonnette étaient désolés leurs fleurs, flétries, la prairie, si belle un instant auparavant, était toute couverte de ronces, d'épines et de broussailles qui entravaient la marche et la rendaient pénible. Le chemin qui conduisait au bourg n'avait laissé aucune trace....
 (A continuer.)

AUX CULTIVATEURS.
LES JEUNES GENS ET L'AGRICULTURE.
 La rareté de la main-d'œuvre est une dure épreuve pour nos cultivateurs. Non-seulement les faibles produits du sol les empêchent de pouvoir payer les salaires demandés, mais encore le nombre des personnes disposées à s'engager sur les fermes diminue d'année en année. La difficulté semble même augmenter sans cesse par l'aversion toujours croissante que la jeune génération manifeste contre la vie rurale: "Il me faut vendre ma terre, mes garçons ne veulent pas rester avec moi, et avec les récoltes que nous obtenons aujourd'hui et les prix qui nous font payer aux domestiques, il est impossible de se tirer d'affaires."
 Le jeune homme qui reste fidèle au toit natal, qui travaille sur la terre paternelle sans soupire après une autre occupation, sans songer aux courses lointaines et aventureuses, ce jeune homme n'a devient de nos jours une véritable exception. Je ne prétends pas que tous les fils de cultivateurs soient nécessairement faibles des cultivateurs; pas plus que les fils de l'avocat, du médecin ou du commerçant ne doivent nécessairement adopter les professions respectivement suivies par leurs pères. Il y a d'ailleurs des enfants de cultivateurs qui ne sont pas faits pour le travail de la ferme: leur vocation les appelle évidemment ailleurs. Toute l'inclination de leur esprit se porte vers d'autres occupations, et certes notre pays n'a souvent qu'à s'en féliciter. La plupart de nos hommes éminents sont des fils de cultivateurs, et on voit briller en eux ces habitudes du travail, ces principes de franchise et d'humanité qui caractérisent notre classe agricole.
 Tel qui n'aurait peut-être su que voguer sur une femme, fait en ce moment l'honneur du barreau et de la magistrature par l'intégrité et la droiture de jug-ment prises sur la ferme. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'une foule de jeunes gens laissent chaque année la campagne; à leur grand détriment et contre les intérêts du pays. Si nous pouvons citer avec orgueil des faits d'agriculture remplissant glorieusement les plus hautes positions sociales, nous sommes aussi forcés de déplorer le sort de milliers d'individus qui n'auraient jamais dû quitter la charrue pour rechercher des occupations auxquelles ils n'étaient pas appelés. Quo d'avocats, de notaires, d'employés, etc., etc., manquent en ce moment la mauvaise influence qui les a éloignés d'une profession aussi noble que l'agriculture! qu'ils seraient heureux de pouvoir redemander à cet art antique et honorable le bonheur, l'indépendance que leur refusent les carrières encombrées dans lesquelles ils se sont jetés!
 Sans parler de notre éducation domestique qui laisse tant à désirer, de la maison paternelle que l'on s'occupe généralement si peu de rendre attrayante et agréable, je n'hésite pas à attribuer la désertion de notre jeunesse en nombre partie au fait suivant: nous ne savons pas faire aimer l'agriculture à nos enfants. S'il y a un mauvais outil sur la ferme, de suite il s'échoit au jeune homme; on ne calcule pas s'il convient à sa force, s'il peut s'en servir d'une manière satisfaisante: rien de tout cela. Un homme fait ne consentait jamais à travailler l'espace d'une heure à un vieux instrument, et on condamne le garçon à le manier des journées entières! On lui donne une faux usée, une fourche épointée, une pelle mise

au rebut depuis longtemps, et encore lui fait-on souvent des reproches pour n'avoir pas assez travaillé. Cet enfant qui commence à songer à son futur état de vie, on l'ouvrira à faire seul des travaux ennuyeux, comme de ramasser des pierres, arracher de mauvaises herbes dans les champs, etc., etc. et l'on sera étonné s'il se dégoûte de l'agriculture, s'il finit par l'envisager comme la pire des conditions. Les enfants n'aiment la compagnie, la distraction; le père doit travailler avec eux, surtout si l'ouvrage offre quelque chose de monotone: il omet une grande faute s'il les laisse seuls, sous le prétexte que le travail est léger, et s'il va fumer la pipe chez le voisin ou s'amuser au village. Nos jeunes gens ont encore besoin d'avoir leurs journées de récréation: l'amusement est une nécessité de leur âge. De temps en temps on devrait leur permettre la suspension du travail et aller avec eux visiter des fermes modèles, des expositions. Enfin, il faudrait leur laisser voir l'agriculture sous un jour plus attrayant, leur faire éprouver le bonheur et les jouissances intellectuelles à côté des rudes travaux des champs. Il y a une multitude de moyens à prendre pour intéresser les jeunes gens dans les opérations de la ferme: n'en négligeons aucun. S'ils se trompent, reprenons-les avec douceur; s'ils nous importunent de leurs questions, répondons-leur avec patience et de manière à flatter et satisfaire leur curiosité. N'oublions jamais que nous avons nous-mêmes été jeunes, et combien nous étions alors facilement impressionnés! Enfin, n'oublions pas surtout le grand moyen de développer le goût de l'agriculture chez nos enfants: la lecture des livres et des journaux agricoles.—JEAN BELLEVUE.

La Gazette de Sorel. SAMEDI, 14 MARS 1874.

Une question importante.

Un homme marquant nous écrivait l'autre jour: "Je crois que les hommes qui ont vu leurs services à la presse devraient aujourd'hui faire une étude de la nouvelle plate sociale qui nous affaiblit." "Jamais la jeune se n'a montrée autant de désir qu'à notre époque de vivre au moyen d'un emploi sous le gouvernement, au lieu de chercher dans les arts et l'industrie à appliquer les forces vives de leur éducation, de leur jeunesse." Est-ce un défaut de notre système d'éducation ou de nos mœurs, je ne sais, mais ce mal existe à un suprême degré. En effet, voilà une question qui demande une prompt solution. Non seulement les professions libérales sont encombrées de nos compatriotes désemparés, mais voilà que les bureaux publics sont également pleins de jeunes gens affamés! Il n'y a pas, pour la plus part de ces employés, de pire esclavage, de fonction plus atrophante. Rien n'enlève l'énergie d'un jeune homme comme ces positions subordonnées; il devient bientôt une espèce de machine, attendant l'action du maître pour agir. Vaut mieux dépendre de soi, compter sur son initiative, activer son énergie, que de soupiner après la portion que le gouvernement distribue, à nombre d'employés, souvent inutiles, par une prétendue faveur qui devient un malheur pur, car, dans une autre position, ils contribueraient à l'augmentation de la richesse publique, tout en prenant leur large part, au lieu de végéter misérablement dans les bureaux publics. Cependant, il faut des employés publics. Sans doute. Aussi ces remarques ne s'adressent pas aux employés publics nécessaires. Le mal n'est pas là, mais il est dans ce désir quasi-général, de la part de la jeunesse, de vivre au moyen d'un emploi sous le gouvernement. Tel jeune homme, par exemple, ne songera même pas à trouver une position enviable dans une banque et il suppliera ministres et députés de le placer dans un département public, situation précieuse s'il en fut! Tout cela dénote un mal social qu'il faut guérir. La cause est évidemment dans notre système d'éducation. Il n'est pas assez pratique. Aussi saluons-nous avec bonheur l'établissement à Montréal, d'un cours scientifique et industriel, comprenant les branches suivantes, sous les rubriques de Génie Civil, Mines et Métallurgie, Mécanique et travail des métaux industriels divers, production etc. Nous venons de recevoir le programme de cette institution qui a pour Académie commerciale et catholique de Montréal. Dans l'intérêt de cette utile institution, autant que dans celui de notre province, nous faisons les extraits suivants du programme que nous venons de recevoir. Le besoin d'une pareille institution se fait depuis longtemps sentir. Puisque le succès couronne ses efforts!

On voit qu'aux études théoriques se joignent les études, calculs, travaux pratiques: Excursions géologiques, travaux géodésiques, visites aux manufactures, forges, etc. Dès la seconde année le travail d'atelier et de laboratoire commence; il prend une grande importance dans la troisième. Les élèves travailleront le bois et les métaux; ils ébaucheront en bois les mécanismes qu'ils exécuteront en métal. Forge, creusets de fusion, tours, scies, étaux limous se trouveront là. Comme dans les écoles professionnelles d'Angleterre et de France, ils pourront construire de toutes pièces des machines à vapeur. Les réactifs et les instruments d'un vaste laboratoire seront à leur disposition. Enfin, durant la saison d'été, une série d'opérations topographiques sera dirigée par un ou plusieurs professeurs de l'établissement. Nous soumettons respectueusement notre programme aux directeurs des différents collèges classiques et commerciaux: nous offrons aux jeunes gens qui ne se destinent point au saint ministère un avenir qui entrera dans les goûts et les aptitudes de plus d'un. Les professions d'avocat, de notaire, de médecin sont encombrées, et cependant un grand nombre d'étèves étudient le droit ou la médecine faute de savoir où diriger leurs pas. Au jeune homme qui suivra nos cours, les carrières si utiles, si honorables et quelquefois si brillantes du Génie, de la Mécanique et de l'Industrie sont ouvertes. Nous présentons cette œuvre comme uniquement utile à une forte partie de notre belle jeunesse, et surtout comme éminemment désirable pour l'industrie du pays qui va chercher des bras et des intelligences à l'étranger: c'est une œuvre patriotique que nous soumettons au patriotisme de nos concitoyens. Les études de ce cours ont pour but de donner à la jeunesse une éducation solide, substantielle et essentiellement pratique dans les arts et les sciences. Elles ouvriront aux jeunes gens les diverses professions ou branches de professions énumérées ci-après, et fourniront au pays les hommes pratiques nécessaires à la création et au mouvement industriel. Ces études, nous le répétons, seront non-seulement théoriques mais pratiques. Le but de la maison ne sera pas de former des savants proprement dits, mais des hommes spéciaux et, par cela même, ayant une connaissance parfaite de leur branche. Quand on songe au développement actuel des industries extractives, manufacturières et commerciales, aux entreprises coloniales, aux routes, canaux et chemins de fer actuellement en construction ou en activité, et au nombre des jeunes gens employés ou à employer par ces grandes compagnies, quand on songe que la plupart des premiers ont été recrutés à l'étranger, on se sent convaincu qu'en ouvrant une école semblable, on ouvre à la jeunesse un avenir certain. La presse, le gouvernement, le public bien pensant, doivent encourager, de toutes manières, la nouvelle "Académie commerciale et catholique de Montréal."

Bibliographie.

Nos meilleurs remerciements à l'éditeur pour l'envoi d'un exemplaire du *Lovell's Gazetteer of British North America*, qui a été livré à la publicité il y a quelques semaines. Une semblable publication devenant de plus en plus nécessaire, et l'auteur, M. Crosby, a bien mérité des hommes d'affaires de toute la Puissance, pour avoir comblé une lacune dont ces derniers subissaient particulièrement l'inconvénient. Pour avoir une idée du travail nécessaire par la rédaction de ce *Gazetteer*, qu'il nous suffise de dire qu'il contient la description, par ordre alphabétique, de 6,000 cités, villes et villages disséminés sur toute l'étendue de l'Union; qu'il établit leur position géographique; qu'il énumère leurs principales sources de revenu et donne le chiffre approximatif de leur population; que le site et l'étendue de 1,500 lacs et rivières y sont décrits avec les détails nécessaires, et qu'il donne enfin le tableau complet de toutes nos routes publiques. Le *Lovell's Gazetteer* est appelé à rendre presque autant de service que le *Lovell's Directory*. Cette observation dit assez quel est son mérite intrinsèque. Quant à l'exécution typographique, elle fait honneur à l'établissement de M. John Lovell.

Informations.

M. H. G. Joly, député de Lotbinière à la chambre locale, vient d'être nommé sénateur, en remplacement de l'hon. M. Chauveau, pour la division de Stadacona. M. Ernest Cimon, oppositionniste, est élu pour les comtés de Chicoutimi et Saguenay, contre M. Hudon, ministériel, par une forte majorité. On lit dans la *Minerve*: "La navigation est ouverte sur les grands lacs. Des nouvelles du Détroit annoncent que les vapeurs font le service entre cette ville, les ports du lac Huron et ceux du lac Érié. "La navigation est aussi commencée sur le lac Michigan. Comme tous les lacs se déchargent dans le St. Laurent, on peut conjecturer que la navigation s'ouvrira de bonne heure ici." Le *Free Press* d'Ottawa dit qu'il est rumored que M. Anglin sera proposé pour Orateur du nouveau parlement. Le Lieutenant-Gouverneur de Manitoba a signifié aux juges du Banc de la Reine de cette province, qu'ils auront à juger les élections contestées pour les Communes, conformément aux dispositions de la nou-

La loi relative aux contestations d'élections.

Le Sénat américain vient de repousser le bill accepté par la Chambre des Représentants, aux termes duquel le président devrait inviter les puissances étrangères à prendre part à la célébration du centenaire américain.

Les dépêches reçues du général Wolsey annoncent que l'expédition des Ashantis, si est heureusement terminée par un traité de paix avantageux à l'Angleterre. Le roi s'est engagé à payer une indemnité pour les frais de campagne.

On se propose de construire un nouveau pont en fer sur le Niagara, près de Clifton.

Cinq cents familles monnoites arriveront au commencement de l'été prochain, par la ligne Allan, et iront s'établir dans la province de Manitoba. Ces premiers colons monnoites seront bientôt suivis d'un grand nombre de leurs compatriotes.

La nouvelle de la mort du général Cospedes, chef des insurgés de Cuba et président de la prétenue république cubaine, est confirmée. Le chef rebelle, trahi par un de ses soldats, a été découvert par un détachement des troupes du gouvernement et il est tombé sous les balles espagnoles. Sa mort portera probablement le découragement parmi les rebelles, et l'insurrection sera peut-être éteinte prochainement.

La *Voce della Verità* de Rome contient la note suivante, qu'elle engage tous les journaux catholiques à reproduire: "Depuis un an environ circule, tant en Italie qu'à l'étranger, dans le but de recueillir de l'argent pour le rachat d'enfants noirs, un prétendu missionnaire de l'Afrique centrale, homme d'une quarantaine d'années, né à Vérone, et qui est venu tantôt en prétre ecclésiastique et tantôt en fraudeur de l'Ordre des Mineurs Observantins. Or, nous sommes priés d'aviser le public que cet individu n'est muni d'aucun certificat ecclésiastique régulier, et que personne ne l'a chargé d'une semblable mission."

Nécrologie.

Une dépêche reçue directement d'Espagne mande que M. le chevalier Hugh Murray, ex-lieutenant aux zouaves pontificaux et capitaine dans l'armée de Don Carlos, est tombé frappé d'une balle sous les murs de Bilbao.

M. Murray faisait partie des troupes carlistes depuis le mois d'août dernier. Il a assisté au siège de plusieurs villes, entre autres à Vich, les 7, 8 et 9 février, où il commandait une section d'un régiment sous les ordres du colonel Rafael Tristany. La bravoure dont il a fait preuve en cette occasion, a été remarquée par ses chefs, et le lendemain de la prise de Vich, le nom du capitaine Murray était porté à l'ordre du jour de l'armée.

M. le chevalier Murray a été le premier canadien enrôlé sous les drapeaux de Pie IX. Arrivé à Rome quelque temps après la bataille de Castelfidardo, il y est resté jusqu'au 29 septembre 1870, date où les hostilités ont cessé entre les États de l'Église.

A Montana, M. Murray, alors simple sergent, s'est distingué de façon à s'attirer les plus grands louanges de ses commandants. Il a reçu plusieurs blessures dans ce combat, et sa belle conduite lui a mérité la croix de chevalier de Pie IX et la médaille d'or des blessés.

Ceux qui ont connu M. le chevalier Murray peuvent dire qu'il était le type parfait du zélé pontificale. Jamais on ne l'a vu oublier ses devoirs de catholique, et tous les huit jours racontaient ceux qui ont servi avec lui la cause de l'Église—nous voyions Murray approcher de la Sainte-Table. C'est là qu'il putait ce courage qui, à Montana, à Rome, à Vich et enfin à Bilbao, lui fit affronter de sang-froid les balles ennemies. Il est tombé comme un brave, en combattant pour la cause de la justice. Sa mort fut glorieuse et sa noble conduite fait le plus grand honneur au corps des zouaves pontificaux. M. Murray est digne des héros de Patay, ses anciens compagnons d'armes. R. I. P. (Nouveau-Monde.)

Le premier bateau à vapeur.

Nous traduisons de l'anglais pour la *Gazette de Sorel*: "Qui construisit le premier bateau à vapeur? Tous les écoliers intelligents nous répondront sans doute que c'est Robert Fulton. Mais tous auront tort, car le premier bateau à vapeur fut construit en 1796, tandis que Fulton ne construisit le sien qu'en 1807. En 1796, le nommé John Fitch construisit un bateau mû par un engin très-impairfait. Ceux qui ont visité la cité de New-York ont remarqué sans doute la grande prison en pierre appelée les *Tombs*. A l'endroit qu'elle occupe se trouvait à la fin du siècle dernier un vaste étang, d'où un petit cours d'eau s'échappait pour aller se décharger dans l'Hudson, en traversant le terrain qui forme aujourd'hui la rue du Canal. Ce fut sur le bord de cet étang que Fitch équipa son bateau, et sur sa surface que le premier bateau à vapeur navigua. "L'invention de Fitch fut, paraît-il, peu remarquée. Comme la navigation, par la vapeur en était à son début, le bateau qui l'inaugurait était tellement défectueux qu'il alla durant quelques minutes et qu'il s'arrêta ensuite, pour repartir de nouveau qu'il y avait assez de vapeur dans la bouilloire. En fin de compte, ce bateau fut abandonné, puis il se détériora peu à peu et les pauvres gens s'en partagèrent les débris. "On dit que Fulton était présent aux expériences de Fitch, et si tel est le cas, la non-réussite de ce dernier tourna à son profit. On attribue à Fulton l'invention de la navigation à vapeur, parce qu'il fut le pre-

mier à mettre en pratique une théorie dont il n'eût pas l'auteur, de même que Morse rendit la télégraphie praticable sans en avoir eu le premier l'idée."

Triste effet de la boisson.

H. S. Blanchard, coroner du district, a tenu à St. Hyacinthe le Confesseur, le six mars courant, une enquête sur le corps d'un nommé Bergeron, mendiant âgé de 80 ans, mort la veille dans les circonstances suivantes.

Il appert, d'après les témoignages, que ce vieillard avait l'habitude de mendier, et quand il avait demandé son pain pendant un certain temps, il venait se retirer chez un nommé Joseph Daviau, non loin de la ville.

Que la aussi se rendaient d'autres mendiants et tous ensemble avec la famille Daviau, qui se composait du père, de la mère, d'un fils, âgé de 17 ans et d'une petite fille âgée de 9 ans, fêtaient et étaient continuellement sous l'influence des liqueurs fortes. Il a été constaté à l'enquête que le défunt avec un nommé Lambert, aussi mendiant, et la famille Daviau avaient fait force libations durant la semaine, lorsque jeudi le 5 courant au soir mourut le malheureux Bergeron. On a de plus remarqué que pendant l'enquête le nommé Lambert, la femme Daviau et son fils étaient encore sous l'influence des liqueurs fortes.

Le verdict fut rendu comme suit: Que le nommé Bergeron est mort d'une affection organique du cœur, étant sous l'influence des liqueurs fortes, constatée d'après l'examen interne pratiqué par le Docteur Turcot, de la cité de St. Hyacinthe.

Il paraît que le défunt était natif de la paroisse de St. Ours. Il a été inhumé dans la partie du cimetière réservée aux enfants morts sans baptême, et sans cérémonie religieuse. Le défunt n'avait sur lui que quarante-deux sous en argent. Le jury adressa des remontrances sévères à Daviau, qui promit de vider sa maison et de ne plus recevoir de mendiants.—*Courrier*.

Le monument de La Moricière.

On sait qu'après la mort du général La Moricière, une souscription fut ouverte pour lui élever un monument funèbre; aujourd'hui cette souscription a atteint le chiffre de 150,000 francs, suffisant pour couvrir toutes les dépenses, et le monument, dont l'exécution a été confiée à M. Paul Dubois, va être prochainement terminé.

Dimanche, les membres du comité de direction se sont rendus chez l'éminent sculpteur, afin de se rendre compte du degré d'avancement de son travail; étaient présents: M. le général Changarnier, président; le vicomte de Rainville, secrétaire; le vicomte Henri de Laborde, de l'Institut; le comte Benoist-d'Azy, amiral de Montaigne, général de Charrette, vicomte de Carné, Keller, comte de Mérods, vicomte de Camont et Andrieu de Kerdel.

Le monument comprendra, en dehors des bas-reliefs, cinq statues principales: un peu plus grandes que nature. Sur la pierre tunalulaire, le général est couché, enveloppé dans un linceul qui ne laisse voir que la mâle figure du vaincu de Castelfidardo. Ses deux mains, croisées, servent de base à la croix funéraire. Cette statue, qui représente La Moricière tel qu'il apparut à ses amis sur son lit de mort, est tout en marbre blanc. Elle est complètement achevée, sauf quelques retouches sans importance.

Aux quatre angles du monument se dressent la Foi, la Charité, le Courage militaire et la Méditation.

La Foi est représentée sous la forme d'une femme à demi agnoulée, les regards et les mains levés vers le ciel, dans une attitude extatique; la Charité repose dans le type consacré; le Courage militaire est figuré par un guerrier antique; enfin, la Méditation se montre sous les traits d'un homme jeune encore, le front incliné sur des tablettes. Les deux premières de ces statues sont complètement terminées, les deux autres ne sont qu'à l'état d'ébauche.

On nous assure que l'ensemble de l'œuvre est fort remarquable et fait honneur au talent élevé de M. Paul Dubois. C'est M. le comte de Carné, de l'Académie française, qui est chargé de rédiger, en latin l'inscription tunalulaire.

Keller sur la Vaccination et la Picote.

Le docteur Léandre Joseph Keller, dans le numéro du mois d'août du journal *Médical Allemand* (Allgemeine Wiener Medizinische Zeitung), donne sur la vaccination des statistiques qui méritent d'être reproduites.

Le Dr. Keller est le médecin en chef d'une compagnie de chemin de fer en Allemagne. Durant l'année 1872, il eut à traiter 572 cas de petite-vérole, parmi les employés de la compagnie et les membres de leurs familles.

Sur ce nombre 84 personnes moururent, ce qui équivalait à 14-66 par cent. Sur le chiffre complet, 322 avaient été vaccinés, et de ces derniers 40 succombèrent, équivalant à la proportion de 12-27 par cent.

A ce propos, le Dr. Keller fait remarquer que la mortalité en moyenne de ceux qui sont vaccinés, est quelque peu moins considérable que celle de ceux qui ne l'ont pas été, vu que ces derniers forment dans la première année de leur existence l'immense majorité, et qu'à cet âge la mortalité est généralement très-grande.

De 3 ans à 15 ans, les décès parmi les vaccinés (13-41 par cent) sont plus nombreux que ceux des non-vaccinés (11-32 par cent).

Le Dr. Keller établit ainsi la proportion des mortalités aux différentes périodes de la vie entre les vaccinés et non-vaccinés: de 2 à 3 ans, 30 p. cent moururent parmi les vaccinés, tandis que, parmi les non-vaccinés, 19 par cent seulement succombent.

De 3 à 4 ans, les vaccinés: 15 par cent; les non-vaccinés: 9 par cent.

De 4 à 5 ans, les vaccinés: 14 par cent; les non-vaccinés: 10 par cent.

De 5 à 10 ans, vaccinés: 11-11 par cent; non-vaccinés, seulement 9 par cent.

De 10 à 15 ans, les vaccinés: 8 par cent; les non-vaccinés, 7 par cent.

Le Dr. Keller ajouta ensuite les remarques suivantes: la lère. Généralement il y a un plus grand nombre de personnes vaccinées atteintes par la picote, que parmi celles qui n'ont pas été vaccinées.

2o. La revaccination n'empêche pas d'attraper la petite-vérole, et ne diminue en rien la proportion ordinaire des mortalités.

3o. La vaccination, pas plus que la revaccination, n'opère un changement favorable sur la mortalité causée par la picote. Le Dr. Keller termine son article en disant que, si tous les rapports sur la petite-vérole étaient rédigés de la même manière et avec la même véracité que le sien, il n'existerait assurément aucun doute, dans l'esprit du public, sur l'inutilité complète de la vaccination.

Ce qui précède corrobore parfaitement le témoignage du Dr. Herman, principal médecin de l'Hôpital Impérial à Vienne, depuis 1858 à 1864, qui disait:

"Mon expérience de la picote durant les six années que j'ai passées aux lits des malades dans l'hôpital, me donne le droit ou plutôt m'a imposé le devoir de prendre une part active dans la croisade qui s'est formée en Suisse, en Allemagne et en Angleterre et dans d'autres pays contre le système de la vaccination.

"Je suis convaincu que la vaccination est la plus grande erreur que l'on puisse rencontrer dans la science médicale: une illusion imaginaire du cerveau de l'inventeur, manquant complètement de fondement scientifique et ne possédant aucune des conditions possibles de la science médicale."

Héroïsme d'un aiguilleur.

Nous lisons dans la *Gazette des Tribunaux*: Voici un fait dont le héros est aiguilleur de la Compagnie du Nord, et se nomme Joseph Husard.

Le 30 janvier, à six heures du matin, comme il se préparait à aiguiller le train de nuit, il aperçut sa petite fille qui jouait sur les rails à cinquante mètres en avant de l'aiguille.

On entendait déjà le grodemout du train: —Reviens vite! cria l'aiguilleur d'une voix étranglée.

Mais la petite fille se mit à sauter joyeusement en criant à son père: —Tu ne m'attraperas pas! tu ne m'attraperas pas!

Un quart de minute, et le train arrivait. On voyait déjà ses lanternes rouges piquant le brouillard.

L'aiguilleur ferma les yeux une seconde.... Dans cette seconde terrible, une idée traversa son cerveau affolé. Ne pas aiguiller le train, et le laisser filer sur la même voie. Un accident épouvantable s'ensuivrait, mais l'imprudent enfant serait sauvé.... Il rejeta aussitôt cette idée avec horreur.

—Couche-toi! cria-t-il à sa fille d'une voix défaillante.

Et il aiguilla juste à temps le train, qui passa avec un fracas de tonnerre. Puis il tomba évanoui.

Quand il revint à lui sa petite fille était à côté de lui. Elle s'était couchée entre les rails, comprenant enfin le danger, et le train tout entier avait passé sur elle sans la blesser.

La Compagnie va récompenser l'aiguilleur.

Economie domestique.

NETTOYAGE DES TACHES DE FRUITS ROUGES.—On fait disparaître les taches de fruits rouges qui se trouvent sur le linge de table, en employant le moyen suivant: On mouille avec de l'eau la tache et ses alentours; on fait brûler sous la tache des allumettes bien souffrées, ou bien un peu de soufre placé dans un vase; si la tache n'a pas tout à fait disparu, on recommence l'opération plusieurs fois de suite, en mouillant toujours la partie tachée.

NETTOYAGE DES TACHES DU LINGE.

Les taches faites sur le linge par l'humidité, le vin ou les fruits, disparaissent par le moyen suivant: on râpe un morceau de savon, on le fait cuire dans de l'eau de pluie jusqu'à consistance de bouillie épaisse que l'on étend sur les taches; on y met ensuite un peu de potasse, on étale le linge sur du gazon, et on l'y laisse pendant 24 heures.

NETTOYAGE DE BOISERIES PEINTES A L'HUILE.

On a généralement recours à l'eau de savon ou même à l'eau de lessive pour nettoyer les portes et les fenêtres peintes à l'huile; ce procédé endommage la peinture: on doit laver les boiseries avec douze parties d'eau et une partie de sel ammoniac.

PEINTURE DES PLANCHERS.

On fait une couleur un peu épaisse avec de l'ocre jaune cuit dans de l'huile de lin; si la couleur est trop foncée, on y ajoute du blanc de céruse. On applique cette couleur sur le plancher, en employant un pinceau, et si le bois n'est pas suffisamment imprégné, on recommence une seconde fois; plus on laisse sécher, plus la couleur est belle.

Notes Locales.

AT CONCERT!—Le programme du concert, que nous publions dans une autre colonne, est bien tel que nous le prévoyions. Varié, attrayant, parfaitement ordonné, il ne saurait manquer de plaire aux plus difficiles, et l'exécution de toutes ses parties promet, à n'en pas douter, un des plus beaux concerts qui aient eu lieu ici; depuis quelques années. A cette considération s'en joint une autre qu'il ne faut point perdre de vue: la grande soirée de mardi prochain est donnée au bénéfice du Collège; de sorte que, par lui-même et à raison de son objet, le concert mérite un encouragement tout spécial. Donc, au concert!

LA PICOTE.—Cette épidémie sévit à Sorel et dans quelques paroisses du comté. Nous engageons les familles à se mettre en garde et à employer toutes les précautions possibles contre la propagation de cette horrible maladie. Le meilleur préservatif consiste dans la propreté la plus grande: propreté sur sa personne, propreté dans les maisons. La ventilation surtout doit être parfaite. Adressez vos maisons et vous ferez fuir cet ennemi dégoûtant que l'on appelle la picote!

—Que chacun se hâte d'acheter son billet pour le Concert au bénéfice du Collège, car aucun argent ne sera reçu à la porte de la salle!

Nouvelles Diverses.

—Nous apprenons avec plaisir que les paroissiens de St. Zéphirin sont entrés dans leur nouvelle église. Le Révd. M. N. E. Ricard, curé de cette paroisse, a rencontré beaucoup de difficultés dans l'achèvement de ce beau temple. Mais à force de courage et de zèle il est parvenu à surmonter toutes les difficultés, et aujourd'hui la paroisse de St. Zéphirin peut se glorifier d'avoir une église qui lui fait honneur.

BANQUE! BANQUE!—Il y a huit jours à peine, nous appréhendions de ne pas avoir de banque dans notre ville. Les choses ont bien changé depuis cette époque, et aujourd'hui l'on assure que nous aurons deux succursales. D'abord, les principaux marchands de Joliette avaient souscrit et fait souscrire environ \$30,000 au fonds-capital de la Banque "Hochelega," et tout allait assez bien dans ce sens quand vendredi le président de la Banque "Exchange," Thomas Caverhill, Esq., et O. Ogilvie, l'un des directeurs, sont arrivés ici, et ont tout un bureau pour y placer quelques succursales; et cette succursale tant désirée, nous l'aurons dans dix jours. M. Fisk a loué son office à cette fin et tout sera prêt vers le 17 mars.

Les promoteurs de la succursale "Hochelega" comptent-ils dans leur œuvre? C'est ce que nous ignorons. Mais en tout cas, nous de vous nous réjouissons en songeant que dans peu de jours nous posséderons dans notre sein une institution de banque et peut-être deux.

A Sorel, il y a deux succursales de banque qui font de bonnes affaires, dit-on. Pourquoi n'en serait-il pas de même à Joliette?—*Gazette de Joliette*.

—Une partie des journaux allemands insistent sur la nécessité de rendre la votation obligatoire lors des élections, en imposant une pénalité aux électeurs qui s'abstiennent de voter.

M. Lambert Quételet, le fondateur et le directeur de l'Observatoire de Bruxelles, est mort subitement dans cette cité le 16 de février dans sa 73ème année. Il était natif de Gand, et à 18 ans seulement il enseignait les mathématiques dans le collège de sa ville natale.

Variétés.

PENDASION.—Un jeune homme de 16 ans, Hilaire Bussière, a été trouvé pendu dans le grenier de la maison de son père, à St. Lambert, la semaine dernière. Il avait pris l'habitude, pour s'amuser, de se suspendre à une corde munie d'un moulinet, en y passant ses deux confies, et de tourner la corde à des centaines de tours, la raccourcissant ainsi en la tournant sur elle-même. Il poussait ensuite l'escabeau du pied et se laissait tourner dans le vide. Ce genre de plaisir lui avait été défendu fréquemment. Mais sa passion était trop forte. Il s'est emparé d'un trait à herse, en cordé, l'a attaché à un soliveau, et s'est remis en besogne. L'épreuve a été fatale. Après maintes recherches, son père l'a trouvé pendu, la tête à deux pieds du plancher, les mains et les pieds touchant le plancher. Sa figure était souriante.

M. le coroner Panet a tenu une enquête. Verdict: trouvé pendu dans le grenier; les jarres ne peuvent dire comment et par quels moyens le défunt a été pendu.

CHASSE.—Il ne serait pas inutile peut-être de rappeler aux chasseurs quelques-unes des clauses du bill sur la chasse :

- 10. Il est défendu de tuer aucune perdrix, bécassine, etc., du 1er mars au 1er septembre.
20. De prendre des lièvres, etc., du 1er mars au 1er septembre.
30. Il est permis de disposer de ces gibiers dans les 14 jours suivants, pourvu qu'ils nient été tués ou pris dans le temps légal ou voulu.

NAISSANCE.

A Montréal, le 11 du courant, la Dame de Edmond J. Lafrenière, Comis Marchand (ci-devant de cette ville), un fils.

DÉCÈS.

A St. Ours le 1er Mars, à l'âge de 15 ans et 2 mois, chez sa tante Mde. Lamlin; Eugène fils de Zéphirin Marchessault cultivateur de St. Ours.

BUREAU DE GEO. C. GOODWIN & Co., 38, rue Hanover, Boston.

A. M. James I. Fellows.

Cher Monsieur : Nous commerçons depuis deux ans environ sur votre hypophosphate, et bien que le prix en paraît élevé (car il ne l'est pas si l'on considère les mérites de cet article), nous pensons que le sirop s'est mieux vendu que toutes les autres préparations dont nous ayons disposé, et nous le recommandons avec plaisir à tous ceux qui ont besoin d'une bonne médecine.

Vos respectueux, GEO. C. GOODWIN & Co.

PAS TOUT A FAIT AINSI.—C'est au sein des tribus les plus sauvages et les plus dégradées que la condition et le confort du cheval ont été négligés; mais nous croyons qu'il y a bien des gens qui, dans les pays civilisés, se rendent coupables de la même négligence sans avoir la même excuse, parce qu'ils peuvent tous profiter des avantages résultant de l'emploi d'un article qui a fait plus que tous ceux jusqu'ici connus, pour améliorer la condition du cheval et soulager ses souffrances. Ceux qui ne s'en servent pas y perdent, et leurs chevaux en souffrent. Afin d'éviter ce double inconvénient, faites usage des Poudres de Condition et du Remède Arabe de Jardy, et vous n'aurez qu'à vous féliciter du résultat. Souvenez-vous du nom de cet article, et voyez à ce que la signature de Hurd & Co. soit sur chaque paquet. Northrop & Lyman, de Newcastle, Ontario, sont les propriétaires en Canada de ce remède, qui est à vendre chez tous les pharmaciens.

SOYEZ SAGES.—Trop souvent on regarde un rhume ou une toux légère comme une chose de peu d'importance, qu'on peut laisser s'en retourner comme elle est venue, et c'est grâce à cette négligence systématique, qu'une simple affection d'abord fort guérissable, devient une grave maladie des poumons. Pour plus de sûreté, convaincus comme vous devez l'être qu'on ne doit jamais négliger une toux ni un rhume, employez sans tarder les pastilles de Bryan pour les poumons, lesquelles maintiennent leur réputation depuis plus de 20 ans. Elles sont toujours efficaces et exercent la plus heureuse influence sur tous les organes bronchiques et pulmonaires. A vendre par tous les droguistes et marchands de campagne à raison de 25 centimes par boîte.

TRES-JUSTE.—On trouvera que la médecine indienne connue sous le nom de Grand Remède et Poudre Schoonover, constitue le curatif et le purificateur du sang le plus digne de confiance, lors, au printemps, lorsque les pores de la peau à l'issue d'un long et rigoureux hiver, et qu'il est besoin d'un altérant pour faire rejeter les impuretés du corps par ces voies naturelles. On peut en toute sûreté recommander ce remède et ces pilules comme étant le moyen le plus sûr, le plus efficace et le plus facile d'atteindre cet objet désirable, sans affaiblir les plus délicats, sans incommoder les plus faibles. Quand, par suite de son frè vent contact avec des courants d'air glacé ou impur, le sang se corrompt et que les sécrétions se trouvent viciées, cette médecine offre un moyen rapide et efficace de purifier celui-ci et de restaurer ces dernières, et l'on peut dire que cette célèbre médecine indienne chasse du système tous les éléments viciés qui s'y sont introduits.—1m.

CERTIFICAT.

Je, soussigné, certifie que depuis plusieurs mois je me voyais affaiblir graduellement, à un point inquiétant. Malgré les soins d'un médecin, j'ai fait usage du Baume patenté de Ant. St. Jacques, et en quelques jours j'ai recouvré toutes mes forces ordinaires. C'est la deuxième fois que ce remède fait ce changement en moi. (Signé) CAROLINE ALLARD, St. Barthélemy, 14 Mai 1873.

Eu vente à Sorel, à la Pharmacie de Messieurs Bruncau et Sylvestre; à Berthier, chez M. I. Tranchonot, marchand. Sorel, le 26 avril 1873.—3m.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. COUR DE CIRCUIT.

Le VINGT-SEPTIÈME jour de FEVRIER mil huit cent soixante et quatre.

DURANT LA VACANCE. No. 7387. LOUIS ADELARD SÉNÉCAL, Ecuier, commerçant de la Paroisse de St. Thomas de Pierreville, Demandeur,

vs. JOSEPH GRENIER, cultivateur, du même lieu, Défendeur.

Il est ordonné, sur motion de Charles Gill, Ecuier, avocat du Demandeur, en autant qu'il appert par le retour de J. B. Shooner, huissier jéré de la Cour Supérieure pour la province de Québec exerçant dans le District de Richelieu, écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que le Défendeur a laissé son domicile en cette province et ne peut être trouvé dans ce district de Richelieu, que le dit Défendeur soit, par un avertissement être deux fois inséré en langue anglaise dans le papier-nouvelles publié en la ville de Sorel appelé "The 110t," et deux fois en langue française dans le papier-nouvelles publié en la ville de Sorel appelé "La Gazette de Sorel," notifié de comparaitre devant cette Cour, et la répondre, à la demande du dit Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement, et sur défaut du dit Défendeur de comparaitre et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit Demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

(Court.) A. N. GOULIN, G. C. C. Sorel, 14 Mars 1874.—2ins.

GRAND CONCERT AU BENEFICE DU COLLEGE DE SOREL.

MARDI, le 17 Mars courant à l'Hotel-de-Ville.

L. U. TURCOTTE, L. O. GARIÉPY, Président, Directeur.

PROGRAMME.

Couverture.—BANDE.

1.—CHŒUR: Les Cloches du Soir.

2.—LA BABILARDE.—Solo de Piano, Par Mlle. Marie-Louise Masse.

3.—ECHO MATIN.—Romance, Musique de Dessauz Par Mlle. Bella Mondor.

BANDE.

Le Départ pour la Californie. COMÉDIE EN 3 ACTES.

PERSONNAGES.—

LE DR. KILLMAN. ARTHUR, son neveu. EDOUARD, ami d'Arthur. SIMON, valet de Killman et d'Arthur. THOMAS, valet d'Edouard. Deux hommes de Police.

1er. ACTE.—

4.—LA REINE DE SABBAT.—Duo.—Musique de F. Huntens, Par Mme. E. G. Provost et Mlle. Masse.

5.—CHŒUR: La Retraite. Chant Montagnard, par Laurent DeRillé.

Second Acte du Départ pour la Californie.

6.—CHANSON COMIQUE.—Scholastique, Par Mr. Chs. Blais.

7.—FLEUR DES ALPES.—Romance, Par Mlle. Bella Mondor.

8.—CHŒUR: La Chasse aux Papillons.

9.—LET US LOVE LIFE.—Romance, Par Mme. A. B. Lafrenière.

10.—CHANSON COMIQUE.—Le Postillon, Par M. Romuald St. Louis.

11.—LA SEUR DES ROSSIGNOLS.—Duo, Par Mlles. Emma et Caroline Charbonneau.

BANDE.

Troisième Acte du Départ pour la Californie.

12.—THREE BEAUTIFUL SONGS.—Piano, par Mme. Ernest Rondeau.

13.—L'ORPHELINE. OPERETTE. Mlle. Malvina Cartier et Mme. Chs. Blais.

14.—CHANSON COMIQUE.—Le marié, par M. Chs. Blais.

15.—TROIS SOLDATS BRETONS.—Romance par M. Alcide Mondor.

16.—AUL LANGSYNE, Mocking Bird (thème varié par L. O. Gariépy), exécuté par l'auteur.

17.—LA MER.—Solo de Bass, par M. Arthur Falardreau.

BANDE.

18.—CHŒUR: Marchons ensemble.

God save the Queen.

ADMISSION..... 50cts.

Portes ouvertes à 7 hrs; levée du rideau à 7 1/2 hrs.

Par ordre, J. A. CHENEVERT, Sec.-Trés.

Sorel, 13-Mars 1874.

V. ARSENAULT,

au plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques, que son assortiment de

MARCHANDISES SECHES

pour le printemps est maintenant au complet. Le public trouvera toujours à ce magasin toutes les nouveautés de la saison à très-bas prix.

Ci-suit une liste de quelques-uns des articles dont il fait une spécialité:

3 Caissees indiennes brun pâle et à fond blanc.

1 caisse Shirting Horrocks, de 36 pouces, qu'il continuera à vendre pour 11 cts.

1 caisse Shirting Horrocks 32 pouces, pour 10 cts. par vert à la pièce.

Coton jaune de tous prix.

Etouffes à robes depuis 16 cts. en montant.

Flanelles blanche et de couleur sautoy.

Mérinos français, noir, brun; bleu, jaune et rose.

Twoeds canadien et anglais, Rubans, fleurs et nombre d'autres effets qu'il serait trop long d'énumérer.

Une visite est respectueusement sollicitée au magasin de

V. ARSENAULT.

Sorel, 12 Mars 1874.

CHAUSSURES!!

CLAQUES ET PARDESSUS

CHEZ A. CONLIN.



Les acheteurs trouveront toujours chez A. CONLIN, un assortiment des plus variés, des mieux choisis et des plus riches qu'il soit possible de voir à Sorel qu'il vendra à des prix qui sont garantis être à

10 PAR CENT PLUS QU'A TOUT AUTRE ETABLISSEMENT.

Avant d'acheter ailleurs, allez le voir et vous serez certains de trouver à votre goût et assurés de vous arranger pour le prix.

A. CONLIN, Place du Marche, SOREL.

Sorel, 31 Déc. 1873.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. COUR SUPERIEURE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de DIEUDONNE MERCURE, Failli.

Le onzième jour d'avril prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

DIEUDONNE MERCURE, Par BARTHE & BRASSARD, Ses procureurs ad litem.

Sorel, 7 mars 1874.—1m.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. COUR SUPERIEURE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de LOUIS TELLIER, Failli.

Le onzième jour d'avril prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

LOUIS TELLIER, Par A. DEMERS, Son procureur ad litem.

Sorel, 7 mars 1874.—1m.

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire de F. X. COMTOIS, Failli.

Un premier et dernier bordereau des dividendes a été préparé et restera ouvert aux oppositions jusqu'au dix-sept de mars prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.

Judi, le neuvième jour d'avril prochain, le Syndic soussigné demandera sa décharge conformément au dit acte de faillite.

A. GÉRMAIN, Syndic.

Sorel, 25 février 1874.—4ins.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de EMMANUEL BEAUCHEMIN, commerçant, de la paroisse de St. Zéphirin de Courval, dans le comté d'Yamaska, Failli.

Le failli m'a fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de se réunir à la séance et siège principal des affaires du Failli, en la paroisse de St. Zéphirin de Courval, Jeudi le dix-neuvième jour du mois de Mars courant, à midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic.

V. GLADU, Syndic provisoire.

St. François du Lac, 2 mars 1874.—4ins.

Acte de Faillite de 1869.

Dans l'affaire de GEORGE DRAGON, Failli.

Un premier et dernier bordereau des dividendes a été préparé et restera ouvert, aux oppositions jusqu'au dix-sept de mars prochain, après lequel jour les dividendes seront payés.

Judi, le neuvième jour d'avril prochain, le Syndic soussigné demandera sa décharge conformément au dit acte de faillite.

A. GÉRMAIN, Syndic.

Sorel, 25 février 1874.—4ins.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. COUR SUPERIEURE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JÉROME DANGEVILLE TELLIER, Failli.

Le onzième jour d'Avril prochain, le soussigné, synde à cette faillite, demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

G. I. BARTHE, Syndic, Par A. DEMERS, Son procureur ad litem.

Sorel, 7 Mars 1874.—1m.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. COUR SUPERIEURE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de JÉROME DANGEVILLE TELLIER, Failli.

Le onzième jour d'Avril prochain, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

J. D. TELLIER, Failli, Par A. DEMERS, Son procureur ad litem.

Sorel, le 7 Mars 1874.—1m.

Avis aux Navigateurs.

BARGES A VENDRE.

Le soussigné offre en vente 3 BARGES construits en 1872 et 1873, solides, en bon ordre et prêts à prendre chargement au printemps. Ces Barges ont été employées dans le transport du Bois de Sciage et autres produits par les canaux et le Fleuve St. Laurent.

Termes de paiement faciles. Pour autres informations, s'adresser à HONORÉ PLAMONDON, Courtier de Douane.

Québec, 11 mars 1874.—6 ins.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. COUR SUPERIEURE.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de LOUIS TELLIER, Failli.

Le onzième jour d'avril prochain, le soussigné, synde à cette faillite, demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dit acte.

G. I. BARTHE, Syndic, Par A. DEMERS, Son procureur ad litem.

Sorel, le 7 mars 1874.—1m.

Maison de Pension.

F. X. COMTOIS,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient de louer de M. François Labelle, la magnifique maison en brique à deux étages autrefois située au coin des rues Georges et du Roi, précédemment à l'endroit où la Banque des Marchands fait construire l'édifice destiné à ses bureaux. Il se propose d'y ouvrir bientôt une maison de pension.

Cette bâtisse, qui a toujours servi à tenir un des meilleurs hôtels de Sorel, se trouve actuellement à l'extrémité de la rue du Roi, près du Richelieu et à quelques pas en deçà de l'Aqueduc, dans un endroit retiré et des plus favorables sous le rapport de la tranquillité et du grand air dont on y jouit.

Les personnes qui aiment à être bien pensionnées, ne pourront faire de meilleur choix. Elles trouveront là tout le confort voulu: chambres spacieuses, bons lits, une table chargée des mets les plus nouveaux et les plus succulents, etc., etc.

S'adresser à F. X. COMTOIS.

Sorel, 7 mars 1874.

EXCITATION EFFRENNÉE.

TOUT LE MONDE COURT FAIRE SES ACHATS Chez O'HEIR, No. 23, RUE DU ROI,

vu qu'il fait de véritables sacrifices, ayant sermenté qu'il vendrait tout son fonds de marchandises avant l'ouverture de la navigation, afin de faire place aux marchandises nouvelles.

DE PLUS :

Ceux qui ont de la tole du pays à vendre pourront se présenter au magasin: O'Heir se propose d'acheter toute celle qui sera offerte en vente.

Ed. O'HEIR, No. 23, Rue du Roi, SOREL. Sorel, 21 Février 1874.

COMMIS DEMANDÉ.

On demande un bon détaillant pour un magasin de marchandises seches. S'adresser à J. B. LETENDRE, No. 21, Rue du Roi, SOREL. Sorel, 11 fév. 1874.—jno.

Avis à ceux qui bâtissent.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public de Sorel et des paroisses environnantes qu'à l'avenir il aura toujours un assortiment de Moulures et Baguettes de toutes dimensions qu'il vendra au prix de Montréal.

Il se chargera aussi de l'exécution de toutes espèces d'ouvrages, tels que: Portes, Châssis, Jalousies, etc., etc.

Il aura toujours un lot de bon bois sec pour les ouvrages ci-dessus, et ses prix seront très-réduits.

L. Z. GAUTHIER, ARCHITECTE-ENTREPRENEUR, No. 10 RUE PHIPPS, SOREL.

Sorel, 20 Nov. 1873.—6ins.

ETABLI EN 1844.

17 et 19, Rue du Roi, 17 et 19.

Wm. LUNAN & Son, Etant réinstallés dans leur ancienne place d'affaires,

Offrent en vente à leurs pratiques et au public généralement, leur Assortiment ordinaire et complet d'Épicerie fraîche et de choix, et parfaitement appropriées aux besoins des familles.

Et en particulier, A L'OCCASION DES FETES, les articles suivants:

Sirop supérieur, Biscuits de toutes sortes, Gâteaux, Bonbons en quantité.

Une grande variété d'Articles de Gout venant de New-York, etc.

DE PLUS: La Poudre Allemande de Lunan, et le Remède de Lunan (Pulmonic Candy) contre la toux, le rhume, etc., etc.

Leur établissement fournit aux familles de la ville, sur demande, le Pain blanc et le Pain bis à domicile; et dans quelques jours on pourra s'y procurer la meilleure Farine préparée (Self-Raising Flour) de toute la Puisseance.

En Gros et en Détail. Wm LUNAN & SON, 17 et 19, Rue du Roi, 17 et 19, SOREL.

Sorel 20 décembre 1873.—3m.

FONDERIE "SOREL"

PAR J. O. BELLFROSE, Ancienne boutique de Pontbriand & Hellebosc, No. 6, Rue Sorel, SOREL.

A cet établissement on se charge de toutes espèces d'ouvrages, tels que: Engins pour Bateaux à vapeur, Engins pour Moulins, BOUILLOIRES, Et toutes réparations dans ce genre d'ouvrages.

—AUSSI— Constamment en mains Tubes en fer pour la Vapeur, l'Eau et le Gaz de 1.8 à 40 pouces de Diamètre. Fixtures pour Tubes en fer; Fixtures en Bronze; Tuyaux et autres instruments. Pneumons en Caoutchouc; de en Chanvre et en Lin, de. patent Soap Stone. Jauges pour vérifier la Pression, Anglaises et Canadiennes; Tubes en Verre (écossais) pour les Jauges à eau. Cuivre, Etain, Zinc et Antimoine en lingotte.

Sorel, 12 Déc. 1873.—1 an.

BRIQUES.

Avis à ceux qui veulent bâtir en Briques.

1,000,000 de bonnes et belles briques rouges.

Les soussignés ont en vente la quantité de Briques ci-dessus mentionnée livrable de suite à la briqueterie à Yamaska, ou à toutes autres places requises après l'ouverture de la navigation.

A peu près 150,000 briques sont aujourd'hui à Sorel et seront livrées ici en n'importe quel temps.

WURTELE & BEAULAC, Sorel, 24 déc. 1873.—jno.

AVIS.

Nous, soussignés, nommons J. H. Wright et Sorel, notre agent pour la vente de la véritable Machine à Coudre de Wheeler et Wilson laquelle est supérieure sous tous les rapports à toutes les autres espèces de Machines à Coudre.

S. B. SCOTT & Co. N. B.—J. H. Wright est agent pour la vente de la Machines à Coudre de tous genres. Sorel, 6 décembre 1871.—1an.

BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui, dans les Provinces de Québec et Manitoba, se proposent de s'adresser au PARLEMENT pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS, portant concession de privilèges exclusifs ou de privilèges de corporation pour des fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de faire toute autre chose, qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles des deux Chambres du Parlement, lesdites règles sont publiées en long dans la Gazette du Canada, elles sont requises d'en donner DEUX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la demande), dans la Gazette du Canada, en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et français, publiés dans le district concerné. Le premier et le dernier numéros des journaux contenant ces avis devront être envoyés au Bureau des Bills Privés de chacune des deux Chambres.

Toutes pétitions pour Bills Privés d'ivent être présentés dans les trois premières semaines de la session.

ROBERT LEMOINE, Greffier de Sorel, ALFRED PATRICK, Greffier de la Chambre des Communes.

17 Déc. 1873.—jno.

A VENDRE.

Le soussigné informe le public que son assortiment de Chaussures est à vendre au comptant. Une personne qui voudrait acheter un Stock d'un lot, pourra aussi acheter ou louer le magasin, qui est une bonne place pour le commerce de chaussures.

Jos. St. JACQUES, CORDONNIER.

Sorel, 17 Déc. 1873.—jno.

AVIS.

Le Dr. Héroux, de cette ville, a le plaisir d'annoncer au public de Sorel et des comarques environnantes, qu'il exerce la spécialité de Dentiste dans tous ses détails, tels que l'extraction des dents sans douleur au moyen du gaz hilarant, du chloroforme ou de la chloroforme (amblystix) locale par l'éther; et chez des clients, le plombage des dents et la pose de dentiers partiels ou complets en caoutchouc, etc.

Avant l'acquisition d'un droit de patente dans le but de rendre les dentiers plus adhérents au palais, il se fait fort de donner pleine et entière satisfaction à toutes les personnes qui voudront bien le favoriser d'une commande.

Pour plus de sécurité, il sera loisible à quiconque voudra se faire endormir, d'employer un médecin qui "administre" lui-même l'anesthésique.

RUE DU ROI, A QUÉBEC PAS DU PALAIS DE JUSTICE.

Sorel, 20 août 1873.—no.

ETABLISSEMENT DE RELIURE A SOREL.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public de la ville et des paroisses environnantes, qu'en rapport avec la librairie et l'imprimerie de La Gazette, nous nous résolu d'établir

Une Reliure SUR UN EXCELLENT PIED

Le nouvel établissement est aujourd'hui en opération et les personnes ayant des LIVRES,

JOURNAUX, BROCHURES, REVUES, ETC.,

a faire relier, pourront transmettre leurs ordres, qui seront promptement exécutés

A meilleur marché qu'à Montréal.

Pour toutes les commandes on pourra s'adresser à

JOS. CHENEVERT,

que l'on trouvera constamment à la librairie de La Gazette de Sorel. Sorel, 28 Mai 1873.

DE \$5 A \$20 PAR JOUR. Agents Demandés.

Toutes les classes de travailleurs de l'un ou de l'autre sexe, jeunes ou vieux, gagnent plus d'argent en travaillant pour nous, soit dans ces moments de loisir ou tout le temps, que de toute autre manière. Les détails seront donnés gratuitement.

S'adresser à G. SIMON & Co., Portland, Maine. Sorel, 7 Mai 1873.—ua.

Table de Billard A VENDRE.

Une Table de Billard de dix pieds sur cinq système américain, avec coussins en liège. Bon marché inouï. S'adresser à ce bureau. Sorel, 3 octobre 1873.—jno.

EDWARD O'HEIR, Marchandises sèches et grand assortiment de Hardes faites. Rue du Roi, en face du magasin de M. rrt. Labelle



Voilà le grand remède pour la CONSOMPTION

laquelle peut être guérie par le refuge à ce remède en temps propre, comme il a été prouvé par des milliers de certificats reçus par les propriétaires. Il est reconnu par plusieurs médecins éminents comme la préparation la plus efficace pour le soulagement et la guérison de toutes les maladies des poumons, et nous le présentons au public, sanctionné par l'expérience de plus de quarante ans. Si ce remède est employé à temps, il ne manque que bien rarement de guérir rapidement les cas les plus sévères de Toux, Bronchite, Croup, Coqueluche, Grippe, Asthme, Refroidissement de la Gorge ulcérée, des douleurs dans la poitrine ou dans les côtes, des Maladies du foie, des affusions sanguines des poumons etc. Le baume de Wistar ne fait pas sécher une toux, et il n'en laisse pas la cause en arrière, comme cela est le cas avec la plupart des autres préparations, au contraire il la fait humide, purifiant les poumons; en ôtant de cette manière la cause de la maladie.

Préparé par SETH W. FOWLE & FILS, Boston, Mass. On trouve chez tous les pharmaciens.

BRASSERIE De Sorel.

PREFONTAINE & PETTIGREW, étant devenus propriétaires de cet établissement bien connu, et lui ayant fait subir de nouvelles améliorations qui les mettent en état de produire un article dans ce genre qui ne peut offrir au commerce et aux familles des produits supérieurs en qualité à tout ce qu'on y a jusqu'ici manufacturé.

BIERE ET PORTER

de première qualité, en TONNES, en BARRIS de 60 —30—20—10—5 gallons et en BOUTEILLES.

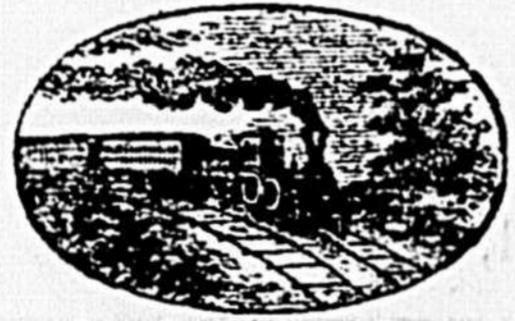
Tout ordre de la campagne ou d'ailleurs adressé à Prefontaine & Pettigrew, Brasseurs s'a promptement et soigneusement exécuté.

Tout produit de l'établissement sera livré aux magasins, hôtels, bateaux à vapeur, chars, et au domicile des familles dans la ville de Sorel, sans charge extra.

Toute vente sera faite pour argent comptant, à moins d'arrangements contraires avec les propriétaires.

MM. Prefontaine & Pettigrew s'occuperont eux-mêmes de la vente de la bière, des achats de grain, de la réception des ordres pour envois, de la collection d's comptes, et de toutes autres affaires concernant l'établissement. Nous avons nommé M. J. Baxter notre agent pour la vente de la bière, et pour collection de comptes.

PREFONTAINE & PETTIGREW. Sorel, 19 Novb. 1873.—lan.



Chemin de fer de Jonction des comtés du Sud-est.

1871. TABLEAU DU TEMPS No. 1 1871

A commencer du 6 Novembre 1871, les trains circuleront comme suit :

Table with columns: ALLANT AU NORD, Dist., Malle No. 1, Fret No. 3, and destinations like Richford, Vermont, etc.

Table with columns: ALLANT AU SUD, Dist., Malle No. 2, Fret No. 4, and destinations like Montréal, St. Jean, etc.

En prenant le train No. 1, les passagers et trouvent à rejoindre à St. Jean le train allant à New-York, Boston, Route's Point, etc.

Il n'y a point à changer de chars soit en revenant de Montréal ou en y allant.

Les diligences partent des stations à l'arrivée des trains venant de Montréal, pour se rendre en d'autres parties des townships de l'Est.

Jusqu'à nouvel ordre, les trains au Fret ne circuleront que les mercredis et samedis.

Les trains aux passagers ont droit de passer sur les rails avant les trains au Fret.

Les trains allant au Nord ont le droit de passer sur les rails avant les trains qui se dirigent vers le Sud.

A. B. FOSTER, GÉRANT. Waterloo, P. Q., 2 Novembre 1871.—jno.



MAGASIN de PEINTURE

HUILES, Etc., Etc.

Le soussigné, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement de

Peintures, Huiles, Vernis, Verres à Vitres, Glaces de Mirrors, Trinitur's, Coal Tar, Ciment,

Plâtre pour la terre, Lampes, Cheminées de Lampes, MONTREAL

250, RUE ST. PAUL Près de la Rue St. Vincent, A l'Enseigne de la Lampe, du Baril de Peinture et du Pinceau, etc.

Solicite de nouveau à faire une visite à son établissement et voir les différents Peintures, etc., qu'il reçoit actuellement de la France venant d'outre-mer et dont il dispose à très bas prix. J. T. LETOURNEUX. 28 Juillet 1871.—ua.

ADRESSES D'AFFAIRES.

S. LAPALME, NOTAIRE. Agent général d'assurance sur la Vie, et contre les accidents; contre le feu et les dangers de la mer. Rue Goussons.—Nouveaux bureaux de LA GAZETTE DE SOREL. M. LAPALME assure les bâtiments et leurs cargaisons. Sorel, 24 juin 1872.—lan.

L. P. P. CARDIN, Notaire,

A transporte son Bureau à son domicile, AU COIN DES RUES Augusta et Elisabeth, PRÈS DU BUREAU DE POSTE. Sorel, 16 avril 1873.—jno.

J. A. E. GENEVEUX, HUISSIER

ET AGENT COLLECTEUR Bureau à Berthier (Ville). 22 février 1868.—lan.

C. HARPIN, AVOCAT.

RUE AUGUSTA, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL, P. Q.

M Harpin se chargera des collections de comptes, billets, etc., qu'on voudra bien lui confier, et suivra la Cour du Magistrat pour St. Ours, où il se rendra régulièrement deux fois par semaine, au Bureau de M. Bruno Mongeon, notaire, le Dimanche et le Mercredi. Sorel, 28 Mai 1873.—ua.

Chs. J. C. WURTELE, B. C. L. AVOCAT.

BUREAU SEIGNEURIAL, RIVIÈRE DAVID. St. David, 6 Septembre 1873.—ua.

Dr. N. H. LADOCHEUR.

Ancienne résidence de feu J. B. L. Précourt, Ecr., Rue Phipps, près du Couvent, SOREL. Sorel, 15 Mai 1873.—ua.

ACTE DE FAILLITE DE 1869, ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de J. B. BROUSSEAU, Ecr., éditeur-propriétaire de journaux, de la ville de Sorel, FAILLI.

Avis est par le présent donné aux créanciers du susdit failli qu'il a déposé à mon bureau, un acte de composition et de décharge, exécuté par la majorité légale de ses créanciers; et si aucune opposition au dit acte de composition et de décharge n'est faite, par écrit, par un ou des créanciers, sous trois jours juridiques après la dernière publication du présent avis, laquelle sera samedi, le QUATORZIÈME jour du mois de MARS 1874, je, syndic officiel, agirai en vertu du dit acte de composition et de décharge suivant ses termes. A. GERMAIN, Syndic officiel. Sorel, 25 Fév. 1874.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de Richelieu. DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Dans l'affaire de J. B. BROUSSEAU, Ecr., de la ville de Sorel, district de Richelieu, FAILLI.

Le soussigné a déposé au greffe de cette cour un acte de composition et de décharge exécuté par la majorité légale de ses créanciers; et le dixième jour d'Avril prochain, il s'adressera à la dite cour pour obtenir une ratification de la décharge par là effectuée. J. B. BROUSSEAU, FAILLI. Sorel, 25 février 1874.

A VENDRE A BAS PRIX.

Un lot considérable de TAPISSERIE de toutes qualités.

A LA LIBRAIRIE D LA GAZETTE DE SOREL. Sorel, 29 Oct. 1873.

ELZEAR DROLET, CARROSSIER.



Sorel,

Informe le public en général qu'il est devenu propriétaire de l'ancien établissement de M. Hubert Drolet, et qu'il aura constamment en vente un grand nombre de

VOITURES D'ÉTÉ ET D'HIVER, faites avec toute l'élégance voulue et d'après les modèles les plus recherchés.

DE PLUS: Il est prêt à faire toutes espèces de voitures sur commande suivant le goût des gens. Il ose compter sur un encouragement libéral de la part de tout le public, et il espère que les anciennes pratiques de M. Hubert Drolet lui continueront leur patronage. Ses prix seront modérés, et ses conditions faciles.

Ainsi, que tous ceux qui ont besoin de BELLES ET BONNES VOITURES s'empressent de visiter l'établissement de ELZEAR DROLET, Rue Goussons, Sorel. Sorel, 11 juillet 1873.—ua.

MODES D'HIVER POUR 1874.



Place du MARCHÉ SOREL. Place du MARCHÉ SOREL. Le soussigné fournira aux personnes qui le désirent, tous les draps, etc., à meilleur marché que dans tout autre magasin.

A. BOUCHER, MARCHAND-TAILLEUR, Sorel, 26 octobre 1872.—lan.

L'ENQUÊTE DU PACIFIQUE. ASSEMBLÉE MONSTRE.

Dans les plus grandes villes et dans les plus petits villages on n'entend parler que de l'Affaire du Pacifique, et des MARCHANDISES A BON MARCHÉ que l'on peut se procurer au Magasin de

C. MONGEON, EN FACE DU MARCHÉ, SOREL. Viennent d'être reçus au susdit magasin: 100 pièces de drap pilot, de 90 cts à \$2.80

10 pièces drap de Moscou, Beaver, etc., depuis \$1.60 à \$5 la verge. 200 " " Tweed Canad. 40 " à \$1 50 100 " " flanelle de coul. 17 " à 40 200 " " casimir soie et laine 25 à 60 400 " " mérinos français noir 25 à 60 200 " " alpaca noir de 15 à 40

Et un lot d'étoffes à robes pour tous les goûts.

100 pièces Harrook's Shirting.

1,000 pièces d'Indienne de 10 cts à 15cts.

AUSSI: 1,000 Habillements d'hommes, de toutes grandeurs.

Les personnes qui voudront donner leurs commandes pour les habits, seront promptement satisfaites. Sorel, 30 août 1873.

POURQUOI RUINER VOTRE VUE

EN VOUS SERVANT DE LUNETTES COMMUNES,

LORSQUE VOUS POUVEZ ACHETER LES



CELEBRES LUNETTES PERFECTIONNÉES

DE LAZARUS, MORRIS & Co. LES MEILLEURES AU MONDE, CHEZ

J. H. WRIGHT,

BIJOUTIER, et Agent pour toutes MACHINES A COUDRE

qui ont remporté le premier prix à l'Exposition Provinciale, BAZAR CANADIEN.—SOREL.

Elles sont recommandées par la Faculté pour la Purité des Matériaux, leur Fini Brillant et leur Vertu Fortifiante, et sous ces divers rapports, elles surpassent toutes les autres, et durent plusieurs années sans qu'il soit nécessaire de les renouveler. Ainsi, elles sont les plus économiques et les meilleures. Chaque paire est garantie.

AUX JEUNES ET AUX VIEUX.

N. B.—Toute famille devrait posséder une paire de nos Conserveurs des Yeux Enflammés, afin de protéger la vue contre la lumière éblouissante, les transitions et les yeux affaiblis.

ON N'EMPLOIE PAS DE COLPORTEURS. LAZARUS, MORRIS & Co., MONTREAL

—AUSSI—

Un grand assortiment d'autres lunettes communes de PIERRE ECOSSAISE.

On peut se procurer à ce magasin des lunettes du prix de 15 cts. à \$5.

CHEZ J. H. WRIGHT

Vous pouvez vous procurer un bon Moulin à Coudre pour \$25.00. Sorel, 15 Janvier 1874.

Terrains à vendre

A ST. PIE DEGUIRE.

Deux lots de terre à quarante arpents de l'église. Partie en culture et le reste en bois. Termes faciles.

S'adresser à C. J. C. WURTELE, Avocat. Rivière David. St. David, 6 Septembre 1873.—4m.

BARDEAU, PLANCHE MADRIER.

Les soussignés informent le public qu'ils ont une quantité de bon bardeau scié, de pin, de pruche et de cèdre.

—AUSI: De la planche, du madrier de pin et de pruche, embouteillés. Le tout pour être vendu à bon marché. GIRARD & FRECHETTE. Sorel, 4 Novb. 1873.—jno.



BRONHITE GUERIE. SMITHFIELD.

J. C. CHAMBERLAIN, Ecr.—Le présent est pour certifier que, il y a environ trois ans, j'ai été affligé d'une bronchite qui dura dix-huit mois. Je souffrais tellement du défaut de respiration que je ne parlais qu'avec beaucoup de difficulté, et que durant la nuit j'étais souvent obligé de rejeter les couvertures et de me lever dans mon lit, de crainte d'étouffer. J'employai l'espace d'un an trois des plus habiles médecins du comté de Northumberland, me procurer du soulagement. De fait, j'étais toujours en empirant. A la fin on me conseilla de faire usage du grand remède "Shoshonee." J'en achetai une bouteille, et, dès que j'en eus bu à peu près le contenu, je commençai à me sentir un peu mieux. J'en employai deux autres bouteilles et, à mon grand plaisir, je me trouvais aussi bien que j'avais jamais été avant ma maladie, et cet heureux état de santé ne s'est point démenti depuis. JOHN SILVER.

Assermenté devant moi, à Smithfield, ce sixième jour d'Avril, A. D. 1870. J. M. WELLINGTON, J. P. Monsieur.

Le présent est pour certifier que mon épouse était tellement affaiblie par la Pneumonie, que le médecin l'avait abandonnée. Il disait que ses poumons étaient tuméfiés, et que le Médecin était impuissant à la sauver. Comme dernière ressource, j'achetai une bouteille du Grand Remède "Shoshonee." Au bout de deux jours, les symptômes de la maladie étaient décidément meilleurs. La maladie fut vaincue si promptement qu'après avoir achetés cette bouteille mon épouse avait la force de s'asseoir. En continuant à faire usage de ce remède, elle fut parfaitement guérie.

Vous êtes libres de publier ces faits pour l'avantage de ceux qui sont affligés de la même manière. T. C. BROWN, Ministre méthodiste épicopalien.

ADMIRABLE GUERISON DE PNEUMONIE. Publiez l'heureuse nouvelle !!

Que le GRAND REMÈDE et les PILULES "SHOSHONEE" du célèbre médecin Dr. Lewis Josephus, de la grande tribu des Shoshonees, dans la Colombie Britannique, produisent les guérisons les plus merveilleuses dont le monde ait eue connaissance. Dans les annales de l'Histoire Médicale du Canada, jamais l'introduction d'un remède n'a été auparavant couronnée d'un pareil succès. Pourquoi CELA ?

Tout simplement parce que les nombreux ingrédients végétaux d'un effet médical important (tels que les Extraits d'Écorce de cerisier sauvage, le podophylle, le Gendreau, la Cassia, l'Extrait composé de Colocynthe, le Jalap, l'Albume de Scorpion, etc.) qui entrent dans la composition de ce remède, sont combinés et mélangés avec tant d'art qu'ils en font un médicament les plus pénétrants du monde entier, et dont l'action sur tout le système ne peut être que très-satisfaisante. Quelle que soit votre maladie, et quel que puisse être le temps de sa durée, le remède ira à la source du mal et vous enlèvera par la rapidité avec laquelle vous recevrez une parfaite santé et recouvrerez votre pleine vigueur.

Cette médecine est agréable et peut être prise en toute sûreté; on garantit qu'elle guérira d'une manière permanente toutes les affections de la gorge, les pneumonies, toutes les affections des organes digestifs, etc., etc., de même que la scrofule, les diverses affections de la peau, les humeurs, et tous les maux provenant de l'impureté du sang, le troisième degré de la consommation excepté. Pour plus amples renseignements de même que pour toutes les directions sur la manière de se servir du Grand Remède et des pilules "Shoshonee," accompagnées de témoignages et de certificats de guérisons, voir le Traité, le Livre ou l'Almanach et les circulaires que tout Pharmacien de la Puissance fournira sur demande gratuite.

Prix du remède en grands bouteilles d'une pinte \$1 00. Pilules par boîte 0.25. En vente à Sorel, à la Pharmacie de L. Brunau. Sorel, 22 juin 1870.—lan.

SIROP COMPOSÉ d'Hypophosphite de Fellows.

Comme tous les corps doués de vie, qu'ils soient Quadrupèdes, Oiseaux, Reptiles, Insectes ou même Zoophytes, et tous les sujets du Règne Végétal, ont besoin de la force vitale, qui lie tous les principes d'existence, et que rien ne saurait les arracher à la destruction dès qu'ils en sont dépourvus, la découverte de moyens par lesquels la vitalité peut être conservée dans les corps vivants, est certainement un bienfait pour l'humanité.

La Chimie moderne, en approfondissant cette question, a découvert les éléments qui constituent le cerveau, les muscles et les nerfs, et constata que les systèmes cérébral et nerveux sont modifiés par l'introduction dans ces systèmes des mêmes éléments en proportions convenables.

Telle est en substance la base de l'HYPHOPHOSPHITE DE FELLOWS, qui agit directement sur le sang, sur les systèmes Cérébral et Nerveux et sur les muscles. En fortifiant les nerfs, il distribue rapidement le sang vitifiant dans les Organes Musculaires du corps humain. En outre, il rétablit le Cœur et le Foie dans leur état normal, accroît la puissance active de l'Estomac et des Intestins, et permet aux Poumons de bénéficier entièrement de leur entrée en contact avec l'oxygène.

L'HYPHOPHOSPHITE DE FELLOWS, s'administre avec succès dans tous les cas de Faiblesse et de Marasme, résultant soit d'une vie sédentaire, de l'influence d'un climat tropical des fièvres, ou de la débilité provenant d'une cause quelconque, et il est d'une efficacité reconnue contre la CONSOMPTION PULMONAIRE, car dans bien des cas il a effectué la guérison de cette maladie, et toujours il a procuré du soulagement aux poitrinaires, pourvu qu'on en fit usage pendant plus de quinze jours.

C'est un spécifique contre la Bronchite, et il soulage l'Asthme lorsque tout autre remède est impuissant à cet égard. Il agit avec une puissance sans égale contre la débilité Nerveuse, et on peut l'administrer avec confiance dans toutes les maladies.

Comme cette préparation diffère tout à fait de toute autre du même genre, il faut avoir soin de demander le SIROP DE FELLOWS et de ne se servir d'aucun autre.

A VENDRE CHEZ LES APOTICAIRES. Prix \$1 50; Six Flacons pour \$7.50. JAMES I. FELLOW, CHIMISTE, St. Jean, N. B. Sorel, 25 février 1874.—4m.

10,000 PIEDS DE PIN PLAT, A VENDRE.

S'adresser à ce Bureau. Sorel, 30 déc. 1873.—jno.

SI VOUS AVEZ besoin d'un remède ancien FAITES USAGE DU REMÈDE DU DR. BIRNBAUM

CONTRE LE RHUMATISME ET LA GOUTTE.

dont l'emploi est prescrit, par les médecins les plus distingués de l'Europe et de l'Amérique, contre le Rhumatisme, la Goutte, la Névralgie, les Lumbagos, les Entorses, la Raideur des Reins, les Angélures, les Contusions, etc., et à Montréal par les messieurs suivants:

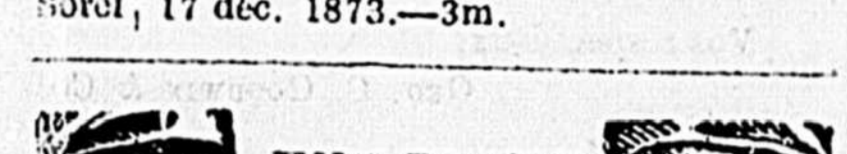
Les Professeurs Smallwood, Pettit, Munro, David, Leprohon, Girwood, Rittot, Robillard et Broseau, et les Drs. Bessey, McDonald, McCullum, Selles, Thompson et Turgeon, qui en ont fait l'épreuve et qui ont rendu témoignage à son mérite.

On se sert de ce remède dans les Hôpitaux Civils et Militaires de l'Allemagne; il a rendu d'immenses services pendant la guerre franco-prussienne, et on le considère partout, aujourd'hui, comme étant le plus efficace et le plus sûr contre les maladies sus-mentionnées.

DEMANDEZ LES CIRCULAIRES, ACCOMPAGNÉS DES CERTIFICATS DE MÉDECINS. A vendre par tous les Droguistes, en Bouteilles de 50c. et \$1.

CHARLES MARTIN, Seul agent en Canada et aux États-Unis, No. 43, rue St. Pierre, Montréal. Sorel, 17 déc. 1873.—3m.

ENSEIGNE D U Cadenas d'Or.



Enrannerie, Containes, Articles Electro-plaqué, Corniches et rouleaux pour fenêtres, Baignoires de cuivre et d'acier, Chaudières en fer battu, Poêles de cuisine et de passage, à bois et à charbon.

Aussi agent de la célèbre Sapin pour nettoyer les cuivres, ferblanterie, les vitres, et les tables de sur le marbre, etc., etc.

L. J. A. SURVEYER, 531, RUE GRAY. Montréal, 26 juillet 1872.—lan.

FORGE. AUGUSTIN PORTELANCE.

Rue Charlette—SOREL.

à qui l'on se procure le meilleur ouvrage à Sorel à des prix moindres et à des conditions libérales, ainsi que du charbon de forge de première qualité, du fer de toutes espèces et de l'acier.

On trouve aussi les roues de voitures de plusieurs proportions. Pour s'adresser à ce bureau, Moutins, etc., et tout ce qui est nécessaire aux Ateliers, et en général toutes espèces d'ouvrages en fer garantis être de la meilleure qualité possible, par la raison de son bon travail et l'usage public.

Augustin Portelance, Sorel, 15 Octobre 1862.—lan.

PRINCE OF WALES HOTEL

PAR GEO. BOIS-CLAIR, Arthabaska-Station.

Les personnes qui voyagent sur le Grand Tronc, et qui arrivent à Arthabaska-Station, trouveront à l'Hôtel tenu par M. Bois-clair tout le confort désiré. Bonnes tables, liqueurs choisies, bon lit, etc. Arthabaska-Station, 17 Dec. 1873.—ua.

J. B. BROUSSEAU, AVOCAT.

CHANGEMENT DE BUREAU. A transporté son Bureau au No. 32, Rue George, ancienne résidence du Dr. Béliveau. Sorel, 15 Octobre 1873.

La Gazette de Sorel

Journal Bi-Hebdomadaire, publié le Mercredi et le Samedi de chaque semaine.—No. 8, Rue Goussons—Ville de Sorel.—District de Richelieu, par

G. I. BARTHE, Ecr., Propriétaire, et JOS. CHENEVERT, Imprimeur, Domiciliés No. 36 et No. 75, Rue King (ou Rot.)

TAUX DE L'ABONNEMENT.

Pour douze mois, si payé en s'abonnant \$2.00. Pour six mois 1.00. CEUX QUI NE PAYENT PAS D'AVANCE. 10 mois \$2.50. 3 mois 1.25.

Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis en refusant la GAZETTE à leur bureau de Poste à l'expiration de leur semestre. Il sera aussi nécessaire d'acquiescer les dragées s'il y en a.

Toutes correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur, affranchies et munies d'une signature responsable. Toutes correspondances d'une nature personnelle, sont considérées comme annoncées chargées à tant la ligne.

Tarif des Annonces.

Les annonces sont tolérées sur type BREVIER. La 1re insertion, par ligne \$0.10. Les insertions subséquentes par ligne \$0.05. Les annonces d'une colonne avec condition, pour l'année 750 00. Une annonce d'une colonne avec condition, pour 6 mois 30 00. Une annonce d'une colonne avec condition, pour 3 mois 18 00. Une annonce d'une colonne avec condition, pour 1 mois 6 00.

Toute annonce sans condition, sera insérée jusqu'à contre-ordre, à 2 cts. et 2 cts. la ligne. Et tout ordre pour discontinuer une annonce doit être fait par écrit.

On accorde aux pratiques des diminutions de tarif.

Sorel, 4 septembre 1873.